

MODIFICATION N° 1

DATÉE DU 6 JUILLET 2018

APPORTÉE AU PROSPECTUS SIMPLIFIÉ DATÉ DU 25 AVRIL 2018

Fonds de revenu stratégique Meritas (parts des séries A, F et O)
Fonds d'obligations canadiennes Meritas (parts des séries A, F et O)
Fonds mensuel de dividendes et de revenu Meritas (parts des séries A, F et O)
Fonds indiciel Jantzi Social^{MD} Meritas (parts des séries A, F et O)
Fonds d'actions américaines Meritas (parts des séries A, F et O)
Fonds d'actions internationales Meritas (parts des séries A, F et O)
Portefeuille de revenu Meritas (parts des séries A, F et Revenu mensuel (série T))
Portefeuille de revenu et de croissance Meritas (parts des séries A, F et Revenu mensuel (série T))
Portefeuille équilibré Meritas (parts des séries A, F et Revenu mensuel (série T))
Portefeuille de croissance et de revenu Meritas (parts des séries A, F et Revenu mensuel (série T))
Portefeuille de croissance Meritas (parts des séries A et F)
Portefeuille de croissance maximale Meritas (parts des séries A et F)
Fonds d'actions canadiennes OceanRock (parts des séries A, F et O)
Fonds d'actions américaines OceanRock (parts des séries A, F et O)
Fonds d'actions internationales OceanRock (parts des séries A, F et O)
Portefeuille de revenu OceanRock (parts des séries A, F et Revenu mensuel (série T))
Portefeuille de revenu et de croissance OceanRock (parts des séries A, F et Revenu mensuel (série T))
Portefeuille équilibré OceanRock (parts des séries A, F et Revenu mensuel (série T))
Portefeuille de croissance et de revenu OceanRock (parts des séries A, F et Revenu mensuel (série T))
Portefeuille de croissance OceanRock (parts des séries A et F)
Portefeuille de croissance maximale OceanRock (parts des séries A et F)

(chacun, un « **Fonds** » et, collectivement, les « **Fonds** »)

La présente modification n° 1 datée du 6 juillet 2018 apportée au prospectus simplifié daté du 25 avril 2018 (« **prospectus simplifié** ») visant le placement des Fonds présente certains renseignements supplémentaires à l'égard des Fonds, et le prospectus simplifié devrait être lu à la lumière de cette information. Tous les termes définis utilisés dans les présentes ont le même sens que dans le prospectus simplifié, à moins d'indication contraire expresse dans la présente modification n° 1.

Les modifications présentées dans la présente modification n° 1 portent sur i) la proposition du gestionnaire de fusionner certains Fonds, ii) la proposition du gestionnaire de changer le gestionnaire de certains Fonds, iii) la proposition du gestionnaire d'adopter des frais d'administration fixes pour certains Fonds, iv) la proposition du gestionnaire de modifier l'objectif de placement de certains Fonds, v) le changement de nom de certains Fonds (« **changements proposés** ») et vi) la réduction des frais du Fonds d'actions internationales Meritas.

Le prospectus simplifié est par les présentes modifié en vue de permettre au gestionnaire de donner avis des changements proposés et d'instaurer une réduction des frais de gestion du Fonds d'actions internationales Meritas à compter du 12 juillet 2018.

I. FUSIONS DE FONDS PROPOSÉES

Une assemblée des porteurs de parts des Fonds dissous indiqués ci-dessous se tiendra le ou vers le 31 août 2018 afin d'examiner et d'approuver les fusions proposées de chaque Fonds dissous avec le Fonds maintenu correspondant, comme il est présenté ci-dessous. Les fusions sont également

assujetties à l'approbation des organismes de réglementation. Si toutes les approbations requises sont obtenues, les fusions auront lieu le ou vers le 26 octobre 2018.

| Fonds dissous | Fonds maintenu |
|---|---|
| Fonds d'actions canadiennes OceanRock | Fonds d'actions canadiennes NEI |
| Portefeuille de croissance OceanRock | Portefeuille NEI Sélect croissance |
| Portefeuille de revenu et de croissance OceanRock | Portefeuille NEI Sélect revenu et croissance |
| Fonds d'actions internationales OceanRock | Fonds d'actions internationales Meritas |
| Portefeuille de croissance maximale OceanRock | Portefeuille NEI Sélect croissance maximale |
| Fonds d'obligations canadiennes Meritas | Fonds d'obligations canadiennes NEI |
| Portefeuille de croissance Meritas | Portefeuille NEI ER Sélect croissance |
| Portefeuille de revenu Meritas | Portefeuille NEI ER Sélect revenu |
| Portefeuille de revenu et de croissance Meritas | Portefeuille NEI ER Sélect revenu et croissance |
| Fonds de revenu stratégique Meritas | Portefeuille NEI rendement conservateur |
| Fonds d'actions américaines Meritas | Fonds d'actions américaines ER NEI |
| Portefeuille équilibré OceanRock | Portefeuille NEI Sélect équilibré |
| Portefeuille équilibré Meritas | Portefeuille NEI ER Sélect équilibré |
| Fonds mensuel de dividendes et de revenu Meritas | Fonds d'actions canadiennes ER NEI |

À compter du 1^{er} septembre 2018, le gestionnaire suspendra les achats de parts de chaque Fonds dissous effectués par des investisseurs qui ne détiennent pas actuellement des parts du Fonds dissous. Les achats effectués aux termes des programmes de paiements préautorisés existants et les achats supplémentaires effectués par les porteurs de parts existants continueront d'être autorisés après le 1^{er} septembre 2018. Les porteurs de parts d'un Fonds dissous auront le droit de racheter les parts du Fonds dissous ou d'effectuer des substitutions à l'intérieur ou à l'extérieur du Fonds dissous jusqu'à la fermeture des bureaux le jour ouvrable qui précède la date de prise d'effet des fusions. À la suite des fusions, tous les programmes facultatifs, y compris les programmes de paiements préautorisés et les programmes de retraits automatiques, qui ont été établis à l'égard d'un Fonds dissous seront rétablis dans des programmes comparables à l'égard du Fonds maintenu correspondant, à moins d'avis contraire d'un porteur de parts.

II. CHANGEMENT DE GESTIONNAIRE DES FONDS

Une assemblée des porteurs de parts des Fonds ci-dessous (« **Fonds visés** ») aura lieu le ou vers le 31 août 2018 afin d'examiner et d'approuver le remplacement du gestionnaire Placements OceanRock Inc. par Placements NordOuest & Éthiques S.E.C. (« **NEI** »), membre du groupe du gestionnaire.

Fonds indiciel Jantzi Social^{MD} Meritas
Fonds d'actions internationales Meritas
Portefeuille de croissance et de revenu OceanRock
Fonds d'actions américaines OceanRock
Portefeuille de croissance et de revenu Meritas

Portefeuille de croissance maximale Meritas
 Portefeuille de revenu OceanRock
 (individuellement, un « **Fonds visé** » et, collectivement, les « **Fonds visés** »)

Le changement de gestionnaire est également assujéti à l'approbation des organismes de réglementation. Si toutes les approbations requises sont obtenues, le changement de gestionnaire aura lieu le ou vers le 26 octobre 2018.

III. PROPOSITION EN VUE D'INSTAURER DES FRAIS D'ADMINISTRATION FIXES POUR LES FONDS VISÉS

Lors de l'assemblée des porteurs de parts des Fonds visés, les porteurs de parts seront invités à examiner et à approuver un changement de la méthode de facturation des frais d'exploitation aux Fonds visés. Si la proposition est approuvée par les porteurs de parts d'un Fonds visé, à compter du 26 octobre 2018 ou vers cette date, NEI paiera tous les frais d'exploitation du Fonds visé, à l'exception des frais d'exploitation énumérés ci-dessous. En contrepartie du paiement des frais d'exploitation, NEI recevra des frais d'administration fixes (« **FAF** ») du Fonds visé (voir le tableau ci-dessous). Les frais d'exploitation que chaque Fonds visé continuera de payer sont les coûts et frais liés au comité d'examen indépendant du Fonds visé, aux nouvelles exigences gouvernementales ou réglementaires, aux taxes, aux emprunts et à l'intérêt et aux opérations de portefeuille.

| Fonds visé | Série pertinente | FAF Proposés (%) |
|--|-------------------------------------|----------------------------|
| Fonds indiciel Jantzi Social ^{MD} Meritas | Série A : Série F : Série O : | 0,30 % 0,20 % 0,04 % |
| Fonds d'actions internationales Meritas | Série A : Série F : Série O : | 0,40 % 0,30 % 0,05 % |
| Portefeuille de croissance et de revenu OceanRock | Série A : Série F : Série T : | 0,30 % 0,25 % 0,30 % |
| Fonds d'actions américaines OceanRock | Série A : Série F : Série O : | 0,40 % 0,30 % 0,04 % |
| Portefeuille de croissance et de revenu Meritas | Série A : Série F : Série T : | 0,30 % 0,25 % 0,30 % |
| Portefeuille de croissance maximale Meritas | Série A : Série F : | 0,40 % 0,35 % |
| Portefeuille de revenu OceanRock | Série A : Série F : Série T : | 0,25 % 0,25 % 0,25 % |

IV. PROPOSITION EN VUE DE CHANGER LES OBJECTIFS DE PLACEMENT ET DE CHANGER LE NOM DES FONDS VISÉS

Lors de l'assemblée des porteurs de parts des Fonds visés, les porteurs de parts seront invités à examiner et à approuver un changement de l'objectif de placement fondamental de chaque Fonds visé. Les changements proposés sont présentés dans le tableau ci-dessous. Si le changement de gestionnaire est approuvé à l'égard d'un Fonds visé, le nom du Fonds visé sera changé comme il est indiqué dans le tableau ci-dessous.

| Fonds indiciel Jantzi Social^{MD} Meritas (dont le nom sera changé pour Fonds indiciel Jantzi Social^{MD} NEI) | |
|--|---|
| Objectif de placement fondamental actuel | Objectif de placement fondamental proposé |
| <p>L'objectif de placement fondamental du Fonds indiciel Jantzi Social^{MD} Meritas (le « JSI^{MD} ») est de rechercher une plus-value du capital, l'obtention d'un revenu régulier étant un objectif de placement secondaire. Le Fonds investira principalement dans des titres de participation canadiens qui composent le JSI^{MD}. Le Fonds peut ne pas suivre exactement le rendement du JSI^{MD} puisque nous avons ajouté certains critères supplémentaires qui influenceront sur le rendement du Fonds par rapport au JSI^{MD}.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le JSI^{MD} n'exclut pas, à l'heure actuelle, les sociétés des secteurs suivants : l'alcool, le jeu et la pornographie. Nous avons choisi d'appliquer ces critères dans le choix de sociétés faisant partie de l'indice. • Le JSI^{MD} est un indice pondéré en fonction du marché et en nous fondant sur un test de marché, nous avons choisi de limiter à 10 % de la valeur du Fonds la pondération de toute société donnée. • Nous engagerons également jusqu'à 2 % des actifs du Fonds dans des placements conformes à l'initiative « Placement à impact », présentée à la page 27 de son prospectus. • Quand un titre sera exclu d'un portefeuille ou que son importance sera réduite en fonction des lignes directrices mentionnées précédemment, nous redistribuerons au prorata aux titres restants les actifs qui auraient dû s'appliquer à ce titre, en proportion de leur représentation sur l'indice. <p>S'il résultait, de l'application des critères supplémentaires mentionnés précédemment, que plus de cinq titres du portefeuille soient exclus, nous serions tenus de modifier la désignation du Fonds.</p> <p>Étant donné que ce Fonds investit d'une manière</p> | <p>Le Fonds a comme objectif de placement d'obtenir une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de capitaux propres et des titres apparentés à des titres de capitaux propres de sociétés situées au Canada.</p> <p>Le Fonds met en œuvre une approche d'investissement responsable, tel qu'il est décrit dans le présent prospectus.</p> <p>Avant d'apporter un changement fondamental aux objectifs de placement, il est nécessaire d'obtenir l'approbation des porteurs de parts (par une majorité des voix exprimées à une assemblée de ceux-ci).</p> |

| Fonds indiciel Jantzi Social^{MD} Meritas (dont le nom sera changé pour Fonds indiciel Jantzi Social^{MD} NEI) | |
|---|--|
| Objectif de placement fondamental actuel | Objectif de placement fondamental proposé |
| <p>socialement responsable, il doit se conformer aux « Critères de placement responsable » présentés à la page 25 de son prospectus. Pour que le Fonds puisse modifier ses objectifs de placement, le changement doit être approuvé à la majorité des voix exprimées à une assemblée de porteurs de parts convoquée expressément à cette fin.</p> | |

| Portefeuille de croissance et de revenu OceanRock (dont le nom sera changé pour Portefeuille NEI Sélect croissance et revenu) | |
|---|---|
| Objectif de placement fondamental actuel | Objectif de placement fondamental proposé |
| <p>L'objectif de placement fondamental du Portefeuille de croissance et de revenu OceanRock est de réaliser une croissance de capital à long terme et de préserver le capital, tout en fournissant un revenu régulier, en investissant principalement dans une combinaison de fonds communs de placement OceanRock (les « fonds sous-jacents »). Pour que le Fonds puisse modifier ses objectifs de placement, le changement doit être approuvé à la majorité des voix exprimées à une assemblée de porteurs de parts convoquée expressément à cette fin.</p> | <p>Le Portefeuille a pour objectif de placement de réaliser une croissance du capital à long terme et de produire un certain revenu en investissant principalement au moyen d'une exposition à des titres de capitaux propres et à des titres à revenu fixe.</p> <p>Pour atteindre son objectif, le Portefeuille investira dans des OPC sous-jacents que Placements NEI pourrait gérer.</p> <p>Avant d'apporter un changement fondamental aux objectifs de placement, il est nécessaire d'obtenir l'approbation des porteurs de parts (par une majorité des voix exprimées à une assemblée de ceux-ci).</p> |

| Fonds d'actions américaines OceanRock (dont le nom sera changé pour Fonds d'actions américaines NEI) | |
|---|---|
| Objectif de placement fondamental actuel | Objectif de placement fondamental proposé |
| <p>L'objectif de placement fondamental du Fonds d'actions américaines OceanRock est de réaliser une croissance du capital à long terme, principalement en investissant directement et indirectement dans des parts de FNB et de fonds communs de placement ainsi que des titres de participation ayant une exposition aux marchés boursiers américains.</p> <p>Pour que le Fonds puisse modifier ses objectifs de placement, le changement doit être approuvé à la majorité des voix exprimées à une assemblée de</p> | <p>Le Fonds a comme objectif de placement d'obtenir une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de capitaux propres et des titres apparentés à des titres de capitaux propres de sociétés situées aux États-Unis.</p> <p>Avant d'apporter un changement fondamental aux objectifs de placement, il est nécessaire d'obtenir l'approbation des porteurs de parts (par une majorité des voix exprimées à une assemblée de</p> |

| Fonds d'actions américaines OceanRock (dont le nom sera changé pour Fonds d'actions américaines NEI) | |
|---|--|
| Objectif de placement fondamental actuel | Objectif de placement fondamental proposé |
| porteurs de parts convoquée expressément à cette fin. | ceux-ci). |

| Portefeuille de croissance et de revenu Meritas (dont le nom sera changé pour Portefeuille NEI ER Sélect croissance et revenu) | |
|---|---|
| Objectif de placement fondamental actuel | Objectif de placement fondamental proposé |
| <p>L'objectif de placement fondamental du Portefeuille de croissance et de revenu Meritas est à la fois de rechercher une plus-value du capital et un revenu régulier. Le Fonds investira principalement dans des parts d'autres Fonds d'investissement socialement responsable Meritas (les « fonds sous-jacents »).</p> <p>Étant donné que ce Fonds investit d'une manière socialement responsable, il doit se conformer aux « Critères de placement responsable » présentés à la page 25 de son prospectus. Pour que le Fonds puisse modifier ses objectifs de placement, le changement doit être approuvé à la majorité des voix exprimées à une assemblée de porteurs de parts convoquée expressément à cette fin.</p> | <p>Le Portefeuille a pour objectif de placement de réaliser une croissance du capital à long terme et de produire un certain revenu en investissant principalement au moyen d'une exposition à des titres de capitaux propres et à des titres à revenu fixe.</p> <p>Pour atteindre son objectif, le Portefeuille investira dans des OPC sous-jacents que Placements NEI pourrait gérer.</p> <p>Le Portefeuille met en œuvre une approche d'investissement responsable, tel qu'il est décrit dans le présent prospectus.</p> <p>Avant d'apporter un changement fondamental aux objectifs de placement, il est nécessaire d'obtenir l'approbation des porteurs de parts (par une majorité des voix exprimées à une assemblée de ceux-ci).</p> |

| Portefeuille de croissance maximale Meritas (dont le nom sera changé pour Portefeuille NEI ER Sélect croissance maximale) | |
|--|--|
| Objectif de placement fondamental actuel | Objectif de placement fondamental proposé |
| <p>L'objectif de placement fondamental du Portefeuille de croissance maximale Meritas est de rechercher une forte croissance et plus-value du capital. Le Fonds investira principalement dans des parts des autres Fonds d'investissement socialement responsable Meritas, mais il peut également investir dans d'autres fonds communs de placement socialement responsable gérés par le gestionnaire (les « fonds sous-jacents »).</p> <p>Étant donné que ce Fonds investit d'une manière socialement responsable, il doit se conformer aux « Critères de placement responsable » présentés à la page 25 de son prospectus. Pour que le Fonds</p> | <p>Le Portefeuille a pour objectif de placement de réaliser une croissance du capital à long terme en investissant principalement au moyen d'une exposition à des titres de capitaux propres.</p> <p>Pour atteindre son objectif, le Portefeuille investira dans des OPC sous-jacents que Placements NEI pourrait gérer.</p> <p>Le Portefeuille met en œuvre une approche d'investissement responsable, tel qu'il est décrit dans le présent prospectus.</p> <p>Avant d'apporter un changement fondamental aux objectifs de placement, il est nécessaire d'obtenir</p> |

| Portefeuille de croissance maximale Meritas (dont le nom sera changé pour Portefeuille NEI ER Sélect croissance maximale) | |
|---|--|
| Objectif de placement fondamental actuel | Objectif de placement fondamental proposé |
| <p>puisse modifier ses objectifs de placement, le changement doit être approuvé à la majorité des voix exprimées à une assemblée de porteurs de parts convoquée expressément à cette fin.</p> | <p>l'approbation des porteurs de parts (par une majorité des voix exprimées à une assemblée de ceux-ci).</p> |

| Portefeuille de revenu OceanRock (dont le nom sera changé pour Portefeuille NEI Sélect revenu) | |
|---|---|
| Objectif de placement fondamental actuel | Objectif de placement fondamental proposé |
| <p>L'objectif de placement fondamental du Portefeuille de revenu OceanRock est de rechercher un revenu régulier tout en visant une petite plus-value du capital. Le Fonds investira principalement dans des parts d'autres Fonds communs de placement OceanRock et Fonds d'investissement socialement responsable Meritas (les « fonds sous-jacents »).</p> <p>Pour que le Fonds puisse modifier ses objectifs de placement, le changement doit être approuvé à la majorité des voix exprimées à une assemblée de porteurs de parts convoquée expressément à cette fin.</p> | <p>Objectifs de placement</p> <p>Le Portefeuille a pour objectif de placement de produire un revenu et de réaliser une certaine croissance du capital à long terme en investissant principalement au moyen d'une exposition à des titres de capitaux propres et à des titres à revenu fixe.</p> <p>Pour atteindre son objectif, le Portefeuille investira dans des OPC sous-jacents que Placements NEI pourrait gérer.</p> <p>Avant d'apporter un changement fondamental aux objectifs de placement, il est nécessaire d'obtenir l'approbation des porteurs de parts (par une majorité des voix exprimées à une assemblée de ceux-ci).</p> |

| Fonds d'actions internationales Meritas (dont le nom sera changé pour Fonds d'actions internationales NEI) | |
|--|--|
| Objectif de placement fondamental actuel | Objectif de placement fondamental proposé |
| <p>L'objectif de placement fondamental du Fonds d'actions internationales Meritas est de rechercher une plus-value du capital, l'obtention d'un revenu régulier étant un objectif de placement secondaire. Le Fonds investira principalement dans des titres de participation de sociétés situées à l'extérieur de l'Amérique du Nord.</p> <p>Étant donné que ce Fonds investit d'une manière socialement responsable, il doit se conformer aux « Critères de placement responsable » présentés à la page 25 de son prospectus. Pour que le Fonds puisse modifier ses objectifs de placement, le changement doit être approuvé à la majorité des</p> | <p>Le Fonds a comme objectif de placement d'obtenir une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de capitaux propres et des titres apparentés à des titres de capitaux propres de sociétés situées à l'extérieur du Canada et des États-Unis.</p> <p>Avant d'apporter un changement fondamental aux objectifs de placement, il est nécessaire d'obtenir l'approbation des porteurs de parts (par une majorité des voix exprimées à une assemblée de ceux-ci).</p> |

| Fonds d'actions internationales Meritas (dont le nom sera changé pour Fonds d'actions internationales NEI) | |
|---|--|
| Objectif de placement fondamental actuel | Objectif de placement fondamental proposé |
| voix exprimées à une assemblée de porteurs de parts convoquée expressément à cette fin. | |

Si toutes les approbations requises sont obtenues, les changements d'objectif de placement fondamental auront lieu vers le 26 octobre 2018.

V. RÉDUCTION DE FRAIS

Dans le tableau « Détails du Fonds » concernant le Fonds d'actions internationales Meritas à la page 46 du prospectus simplifié, la rangée indiquant les « Frais de gestion annuels » est supprimée et remplacée par la rangée suivante :

| | |
|----------------------------|--|
| Frais de gestion annuels : | Série A : 1,95 % |
| | Série F : 0,90 % |
| | Série O : Selon le taux négocié avec le gestionnaire |

VI. MISE À JOUR CONCERNANT LE SOUS-CONSEILLER

Dans le tableau « Détails du Fonds » concernant le Fonds d'actions internationales OceanRock à la page 79, afin de corriger une erreur typographique dans le prospectus simplifié, la rangée concernant le « Conseiller en valeurs » est supprimée et remplacée par la rangée suivante :

| | |
|------------------------------|--|
| Sous-conseiller en valeurs : | Lazard Asset Management LLC New York (New York) |
|------------------------------|--|

QUELS SONT VOS DROITS?

La législation sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires vous confère un droit de résolution à l'égard d'un contrat d'achat de fonds communs de placement, que vous pouvez exercer dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds, ou un droit d'annulation par rapport à toute souscription, que vous pouvez exercer dans les 48 heures de la réception de la confirmation de votre ordre d'achat.

La législation sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires vous permet de demander la nullité d'un contrat d'achat de parts de fonds communs de placement et un remboursement, ou des dommages-intérêts, par suite d'opérations de placement effectuées avec le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds, la notice annuelle ou les états financiers contenant des renseignements faux ou trompeurs sur le fonds commun de placement. En règle générale, il faut se prévaloir de ces droits selon certains délais.

Pour plus de renseignements, consultez la législation sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez votre avocat.